

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf : PU/2026/055A/CM/20261007

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur AGUIOUAZ Jamel, domicilié Avenue des Martyrs 175/011 à 4620 FLÉRON.

Le terrain concerné est situé avenue des Martyrs 204 - 204A à 4620 Fléron, cadastré Fléron section B n° 95 Z, 70 M 2, 70 N 2.

Le projet consiste en **la transformation d'un bâtiment comprenant un rez-de-chaussée commercial et un logement en vue de la création d'un logement supplémentaire + la régularisation de la pose de 2 enseignes** et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°1 - Noyau Urbain - Aire de centre urbain; S.D.C.: I.A.1 - Noyau urbain - zone de centre urbain - habitat à vocation commerciale)

et s'écarte du G.C.U pour :

- 1) Profondeur du volume proposé non conforme (12m27 > à 12m max),
- 2) Dépassement de l'enseigne perpendiculaire non conforme (74cm > à 70cm max),
- 3) Recul latéral de l'enseigne parallèle non conforme (48cm < à 60cm min).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

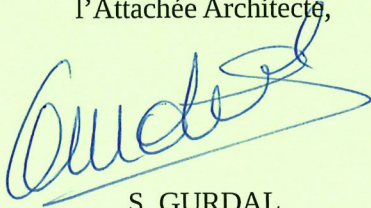
La date d'affichage de l'annonce est le 14/10/2026.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 20/10/2026 au 06/11/2026 à 11 heures (clôture) au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

Fléron, le **12 OCT. 2026**

Par délégation de la Directrice
générale,
l'Attachée Architecte,



S. GURDAL



Le Bourgmestre f.f.,



A. LO BUÉ